



Sommaire

P. 1 et 2 : Dates à retenir.
P. 3 : Extraits du Conseil Municipal du 12 février. P. 4 : Spécial retraite.
Plans des déchetteries du Sietrem.
P. 5 et 6 : Pages Documentaires.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les dimanches 14 et 21 mars n'oubliez pas de venir voter pour les Elections Régionales. Ouverture du Bureau de vote de 8h à 18h.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : MERCREDI 17 MARS À 20H30

ORDURES EXTRA MÉNAGÈRES : LUNDI 22 MARS

7 Mars **SUPER LOTO**
Par l'Association des Anciens Combattants de Gouvernes - Conches-sur-Gondois - Guermantes

DIMANCHE 7 MARS 2010
EN 36 PARTIES
Espace Marcel Proust à **Guermantes à 14h15**
Wii, EXPRESSO, VAPEUR SANS FIL, LAVE LINGE (camping), FOUR, CAMERA, etc.

PARTIE FÉTICHE
Le carton : 4 euros
6 cartons + 3 offerts : 25 euros
12 cartons + 3 offerts : 35 euros

PARTIE ENFANTS OFFERTE
Les cartons individuels même tarif.

SANDWICHES / BOISSONS
Réservations auprès de M. Le Troquer,
01 64 26 14 34 - 06 09 49 05 42
Limitées jusqu'au 6 mars au soir

Venez nombreux vous distraire et soutenir ainsi l'Association

SAMEDI 20 MARS 2010 à 19h
5ème LOTO
Au profit du CCAS Centre Communal d'Action Sociale

1er Lot : 1 TV écran plat LCD 82 cm
2ème Lot : 1 appareil photo numérique
3ème Lot : 1 micro-ondes

... Beaux lots de qualité en électroménager, HiFi, restauration, etc...

BUVETTE et RESTAURATION sur place
Venez passer une soirée conviviale...
Espace Marcel Proust Place de la Mairie

ATTENTION : Nombre de places limité, par ordre d'arrivée.

EN MARS Deux occasions de vous amuser en faisant une bonne action...

DIMANCHE 7 MARS, 14h15 Loto de l'Association des Anciens Combattants de Guermantes, Conches et Gouvernes

Venez nombreux soutenir l'Association à l'Espace Marcel Proust. Démarrage à 14 h. GROS LOTS : **Wii, four, caméra, fer à vapeur**, etc. Restauration sur place, au profit des Anciens Combattants de nos trois Communes.

SAMEDI 20 MARS, 19h 5ème Loto du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

SAMEDI 20 MARS à 19h (ouverture des portes) à l'Espace Marcel Proust. Démarrage à 19h30. Nous vous attendons nombreux pour passer ensemble une soirée conviviale. GROS LOTS : **un écran TV LCD 82 cm, un appareil photo numérique, un four micro-ondes/grill** et de nombreux lots de qualité en électroménager, restauration, esthétique...

Restauration sur place, toujours au profit du CCAS. Attention le nombre de places est limité, n'arrivez pas trop tard.

La date du Troc et Puces de Guermantes est bien le 16 Mai et non le 23 Mai, comme annoncé par erreur sur l'Agenda 2010.

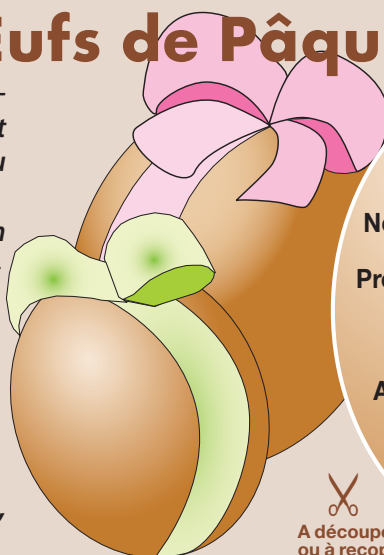
LOISIRS Dimanche 4 Avril à 11 h.

Pour les enfants de 1 à 11 ans. Votre inscription au préalable en Mairie est obligatoire, d'autant plus qu'en remettant votre coupon cela vous donne le droit de participer au tirage au sort pour le gros Lot.

Clôture des inscriptions le vendredi 2 avril à 19h. Un seul bon par famille, en remplissant lisiblement le prénom des enfants ainsi que leur âge. N'oubliez pas vos petits paniers pour la récolte. Rendez-vous **Dimanche 4 avril à 11h** pour partir à la Chasse aux Œufs. A 12h remise des Lots, suivie d'un lancer de petits œufs en chocolat et à 12h30, une collation sera servie pour les petits et les grands.

Pour la 6ème année, cette manifestation est organisée en partenariat avec la Commune de Conches, dans le Parc des Cèdres, (Parc de la Maison de Retraite).

Œufs de Pâques 2010



Famille :

Nombre d'enfants :

Prénom : /

..... /

Age : / / /

A retourner en Mairie avant le Vendredi 2 Avril 2010 à 19h.

✂
A découper ou à recopier



Embouteillages sur l'Avenue de Guermantes

Résonances et A La Recherche des Autos Perdues vous proposent de

participer à un **EMBOUEILLAGE** sur Guermantes, Avenue des Deux Châteaux au niveau de la zone artisanale.

Imaginez, vous êtes sur l'A4 ou sur la route des vacances pris dans un Embouteillage. Autour de vous que se disent tous ces gens qui sont dans la même situation que vous ?

Des jeunes, des vieux, des riches, des pauvres ils vont au travail, en vacances ou à une cérémonie, dans une voiture pourrie, une populaire, une limousine de luxe ou même un camping car.

Montez avec eux pour écouter ce qu'ils se disent. 13 sketches, de 5

à 15 minutes, dans 13 voitures de collection. 2 représentations d'une heure, 15h à 16h et 16h30 à 17h30, vous permettant de monter dans 4 à 5 véhicules. Participation de 2€ par personne.

Réservez vos places dès maintenant au 01 60 07 73 82 (répondeur) ou sur internet : autosperdues@hotmail.fr

ATTENTION Nombre de places limité (50 par représentation).

Bien entendu, la circulation sera déviée durant cette manifestation.

DIMANCHE 21 MARS 2010
GUERMANTES
AVENUE DES DEUX CHÂTEAUX près de la zone artisanale

ATELIER THÉÂTRE ATELIER
RESONANCES ET

LES 7 PHARAONS ont le plaisir de vous proposer

EMBOUEILLAGES !

Voyages immobiles dans des voitures
Mise en scène par Emmanuel ROZES

2 représentations à 15h00 et 16h30 (durée une heure)
Participation : 2€ Bar à l'entracte
Réservation obligatoire au 01 60 07 73 82 ou au 06 62 34 48 10
ou par mail : autosperdues@hotmail.fr

EXPO Dimanche 28 Mars

Pour la 3ème fois, le Club « A la Recherche des Autos Perdues » de Guermantes, organise sa Bourse d'échange de Miniatures de Printemps, après les succès des 2 premières éditions, le dimanche 28 mars.

3ème Bourse de Miniatures de printemps à Guermantes

Notre Club étant à la base, un Club de voitures anciennes ou d'exception, une exposition de véhicules aura lieu toute la journée sur le parking de l'Espace Marcel Proust.

Pour les visiteurs du midi ou pour les exposants, certains membres du Club prépareront boissons, sandwiches, hot dog ou saucisses frites, à petits prix.

LIONS CLUB Samedi 27 Mars

Soirée Brésilienne et des Iles



Samedi 27 mars 2010 à 20h. Soirée annuelle à la Ferme de la Jonchère, organisée par l'Association du Lions Club de Lagny-Val de Bussy, au profit de leurs œuvres humanitaires. Buffet de spécialités, plat chaud, tombola, spectacle et démonstration de danses par l'école Let's Dance, soirée dansante. Participation 40 €. Attention nombre de places limité.

Réservation : Ferme de la Jonchère - 77600 Bussy-Saint-Georges. Tél. 01 64 02 23 07 - 06 86 42 13 68 (règlement à l'ordre du Lions Club).

Donnez vos vieilles paires de lunettes

Vous ne savez que faire de vos vieilles paires de lunettes usagées, plutôt que de les jeter, donnez-les pour qu'elles permettent d'améliorer la vue des personnes en difficulté. Pour ce faire vous pouvez les déposer dans des boîtes prévues à cet effet. Vous trouverez une de ces boîtes à l'accueil de la Mairie. Le Lions Club se chargera de les convoier. Soyez-en remerciés par avance.

MarathonMARN Dimanche 13 Juin

6ème MarathonMARN et 2ème Randonnée

6ème édition de ce grand moment de sports, de fête et de convivialité. En individuel ou par équipe. A nouveau une équipe Guermantaise ? S'y ajoute une Randonnée de 10 km, avec même départ et arrivée. Renseignements et inscriptions sur le site de Guermantes (Page Actualités) ou sur : www.marathonmarneetgondaire.fr

Comme chaque année, nous avons besoin de ravitailleurs et de signaleurs de 11h à 14h environ. Inscrivez-vous en Mairie. A partir du 15 mars, vous trouverez dans les Postes de Marne et Gondoire, Bussy... des enveloppes «Prêtes à poster» (x10) avec deux

MarathonMARN & GONDOIRE
Un Marathon à travers 15 Communes... de Seine-et-Marne

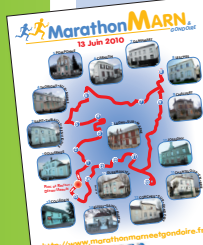
La Fête en famille !

Dimanche 13 juin 2010

Marathon individuel
Marathon par équipe
Courses enfants
2ème Randonnée pédestre

De 9 heures à 18 heures
Restauration sur place
Auteurs : M. Michaud, Guermantais, 1er du Marathon individuel 2009.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS SUR LE SITE : <http://www.marathonmarneetgondaire.fr>



M. et Mme Marathon
6 rue Marn
77400 Marne et Gondoire



M. et Mme Marathon
6 rue Marn
77400 Marne et Gondoire

La Mairie en direct... Emploi saisonnier d'été à Guermantes

Avis aux jeunes Guermantais en recherche d'emploi pour juillet ou août en tant qu'agent technique pour l'entretien de la Commune. Conditions requises, être habitant de Guermantes, avoir 18 ans au minimum, être titulaire du permis de conduire et avoir de la bonne volonté. S'adresser à la Mairie pour tout autre renseignement et le dépôt de la candidature.

Place Cassiopée

Les travaux de gros œuvres sont pratiquement terminés. Mais les travaux qualitatifs (enrobés) sont retardés à cause des conditions météo, logiquement reprise des travaux à partir de mi-mars.

Extraits du compte rendu du Conseil Municipal

VENDREDI 12 Février

Sous la Présidence de M. Guy JELENSPERGER, Maire. Le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance est de 15.

PRÉSENTS : Guy JELENSPERGER, Denis MARCHAND, Claude ROLLAND, Michel POYAC, Jacques COURPOTIN, Gérard DURA, Françoise JOUSSE, Thierry RIVIERE, Simone TRIMAILLE.

ABSENTS EXCUSÉS : Véronique FONTAINE : pouvoir à Guy JELENSPERGER, Isabelle ROUQUIER : pouvoir à Jacques COURPOTIN, Gérard Leux : pouvoir à Denis MARCHAND, Nathalie BILLY et Annie VIARD participant au Conseil d'Ecole Maternelle du Val Guermantes.

ABSENT : Daniel POUPART.

1) Approbation du dernier compte rendu et élection du secrétaire de séance.

Compte rendu approuvé à l'unanimité. Mme TRIMAILLE est élue Secrétaire de séance.

2) Dotation Globale d'Équipement 2010.

Le Maire expose que la Commune de Guermantes est éligible, conformément aux dispositions de l'article L2334-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, aux subventions étatiques de la Dotation Globale d'Équipement. Les travaux envisagés sont : fourniture et pose de sept volets sur les portes fenêtres de l'Espace Marcel Proust, salle polyvalente communale. Ce type d'opération entrant dans le cadre de la D.G.E., le Maire propose de solliciter son attribution et il précise que le montant de la subvention représente 35 % du coût H.T. de l'opération. Le montant H.T.

des travaux s'élevant à 12 550,00 €, le montant de la DGE correspond à 4 392,50 €. Vu le Code Général des Collectivités Locales, et notamment son article L2334-33 et l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE le programme d'investissement éligible à la D.G.E. et AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la DGE auprès de la Sous-Préfecture de Torcy.

3) Création d'un abri en bois au dépôt du cimetière communal – Demande de subvention.

M. le Maire présente au Conseil un programme d'investissement consistant en la création d'un abri en bois au dépôt du cimetière communal et propose au Conseil de déposer une demande de subvention auprès de la Haute Assemblée, sur la réserve parlementaire de M. le Sénateur Michel Houël. Le coût total de l'aménagement s'élève à 7 706,92 € H.T., soit 9 217,48 € TTC. La subvention parlementaire correspondra à un financement à hauteur de 45 %. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le programme d'investissement, lequel sera inscrit dans le BP 2010, et AUTORISE Monsieur le Maire à signer une demande de subvention auprès de la Haute Assemblée.

4) Remise en état de la voirie communale rue Paul Claudel – Demande de subvention.

M. le Maire présente au Conseil un programme consistant en la remise en état de la voirie rue

Paul Claudel fortement endommagée à la suite des gels et dégels. Monsieur le Maire propose au Conseil de déposer une demande de subvention auprès de l'Assemblée Nationale, sur la réserve parlementaire de Mme la Députée Chantal BRUNEL. Le coût total des travaux s'élève à 65 054 € HT, 77 804,58 € TTC. La subvention parlementaire correspondra à un financement à hauteur de 20 000,00 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le programme de travaux proposé, lequel sera inscrit dans le BP 2010, AUTORISE M. le Maire à signer une demande de subvention auprès de l'Assemblée Nationale.

5) Mise en place de platines électroniques – Demande de subvention.

M. le Maire présente au Conseil un programme d'investissement destinée à faire des économies d'énergie, consistant en la pose de platines électroniques dans les lanternes des armoires électriques n°2 (Vieux Guermantes) et n°4 (Place du Temps Perdu). M. le Maire propose au Conseil de déposer une demande de subvention auprès de l'Assemblée Nationale, sur la réserve parlementaire de Mme la Députée Chantal BRUNEL. Le coût total des travaux s'élève à 42 961,84 € HT, soit 51 382,36 € TTC. La subvention parlementaire correspondra à un financement à hauteur de 20 000,00 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le programme de travaux proposé, lequel sera inscrit dans le BP 2010, et AUTORISE M. le Maire à signer une demande de subvention auprès de l'Assemblée Nationale.

6) Décisions prises par le Maire en application de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

■ Signature d'un contrat de maintenance des chaudières des bâtiments communaux avec la société MORILLE pour l'année 2010.

■ Signature d'un avenant au contrat d'assurance auprès de la SMACL pour y inclure le véhicule communal acquis fin 2009.

■ Signature d'un avenant au contrat de vérifications techniques des bâtiments et équipements communaux pour y inclure les poteaux de but de la Plaine de jeux.

7) Informations du Maire.

■ M. le Maire informe le Conseil qu'il a procédé à l'embauche d'un agent technique dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (26h/semaine). Employé à compter du 1er mars 2010, cet agent sera principalement chargé de l'entretien des bâtiments communaux, ainsi que de petits travaux hors de l'entretien des espaces verts.

■ M. le Maire informe le Conseil que Mme Florence NGUYEN-ROUAULT, Secrétaire Générale depuis 2005, quittera la Mairie de Guermantes au printemps 2010, par voie de mutation. Une procédure de recrutement a donc été lancée.

AIDES ENERGIES Pour les faibles ressources

Bénéficiez des tarifs préférentiels d'électricité et de gaz de première nécessité

Le SMERSEM (Syndicat Mixte d'Énergies en Réseaux de Seine et Marne) créé par arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2008, est une Collectivité organisatrice de la distribution d'électricité, mais également une Autorité organisatrice du service public local, de la fourniture aux tarifs réglementés de vente d'électricité et au tarif de première nécessité. Au titre de l'exercice de cette

compétence, mais aussi de celle du gaz, elle se doit d'informer les consommateurs disposant de faibles ressources des tarifs sociaux existant pour ces biens de première nécessité. Aussi nous tenons à votre disposition en Mairie deux plaquettes, une sur l'électricité et une sur le gaz qui vous permettront de savoir si vous êtes un ayant droit potentiel pour bénéficier de tarifs préférentiels de première nécessité.

ÉCOLE du Val Guermantes

INSCRIPTIONS POUR L'ENTRÉE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Inscription en Mairie avec un justificatif de domicile, livret de famille et pièce d'identité. Ne tardez pas !

Résultat du Concours "Faute d'orthographe" du N° 175

Le mot erroné était «**nappes**», dans l'article «Nouveau service à la Grange au Bois», page 2, quatorzième ligne. Dix personnes ont bien répondu. Le gagnant du Tirage au sort est Mailis Sütiste. Il recevra prochainement un Livre d'Art. Bravo à Tous pour votre participation !

Dans ce numéro également, une faute volontaire qui ne peut être qu'un triplement de consonnes (exemples : poisson, pomme...) s'est glissée une seule fois dans le numéro, excepté les www des Sites. La réponse (le mot erroné, le titre de l'article et votre adresse et téléphone) devant parvenir en Mairie avant le 25 par courrier ou sur le mail de la Mairie - PAS PAR TÉLÉPHONE. A gagner chaque mois, par tirage au sort : 1 livre d'Art.

Communiqués de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

Vous avez travaillé en France et en Allemagne ? Venez faire le point sur votre retraite.

L'Assurance retraite d'Ile-de-France organise en 2010, en partenariat avec la Deutsche Rentenversicherung, des journées d'information retraite franco-allemandes, aux dates suivantes : **13 au 15 avril - 28 au 30 septembre - 30 novembre au 2 décembre**. Des conseillers de la Caisse de Retraite allemande mais aussi des représentants de l'Assurance retraite, de l'Agirc-Arrco et du Régime social des indépendants répondent à toutes vos questions. Pour participer (dans la limite des places disponibles), vous devez vous inscrire au préalable : **Par Internet**, en complétant un bulletin en ligne sur www.lassuranceretraite.fr rubrique Salariés et retraités, région Ile-de-France ou **en renvoyant un bulletin d'inscription**, disponible dans le réseau d'ac-

cueil de l'Assurance retraite et chez ses partenaires (Cpam, Caf, Cicas, ambassade, consulat...), à l'adresse suivante : Cnav Relations extérieures 932. 75951 Paris cedex 19.

Le dispositif de retraite progressive, prolongé jusqu'au 31 décembre 2010.

Vous souhaitez finir votre carrière en douceur en diminuant votre activité salariée ? C'est possible si vous optez pour la retraite progressive. Vous percevez alors une partie de votre pension tout en continuant à travailler et à acquérir des droits pour le calcul définitif de votre retraite.

Pour bénéficier de ce dispositif qui vient d'être prolongé pour un an, il faut avoir 60 ans ou plus, justifier d'au moins 150 trimestres d'assurance, auprès des régimes de retraite de base français et exercer une seule activité à temps partiel.

La retraite progressive fait partie des nouvelles mesures, en faveur de l'emploi des seniors, telles que le cumul emploi retraite et la surcote : www.lassuranceretraite.fr 0821 10 12 14 (0,09€/la minute).

Veuvage : l'Assurance Retraite Ile-de-France reçoit sur rendez-vous.

Perdre son conjoint est un moment difficile, qui fragilise. Il faut pourtant accomplir de nombreuses démarches auprès de divers organismes. Pour ces veufs ou veuves, la Cnav a conçu un **Guide des Droits** afin d'informer sur les droits, les démarches à accomplir et les délais à respecter. Depuis le 1er décembre 2009, la Cnav Ile-de-France s'engage également à proposer systématiquement un rendez-vous aux assurés qui la contactent pour une demande de retraite de réversion, et ce quel que soit le mode de contact : téléphone, courrier ou déplacement.

Salon des Seniors : 25, 26 et 27 mars 2010.

Toutes les réponses sur la retraite. Du 25 au 27 mars 2010, l'Agirc et l'Arrco, l'Assurance Retraite et le Régime social des indépendants vous accueillent au Salon des Seniors.

Quand partir ? Quelles démarches entreprendre, quand et auprès de quel(s) organisme(s) ? Comment reprendre une activité quand on est retraité ?

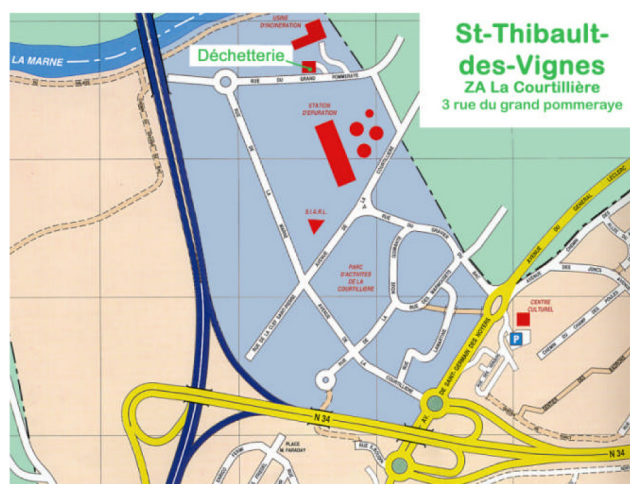
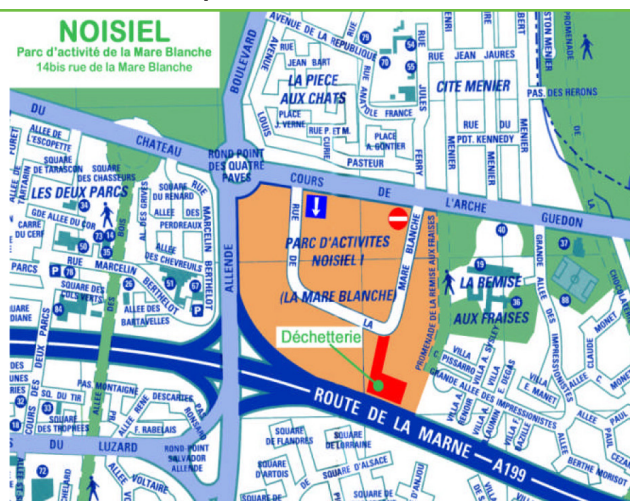
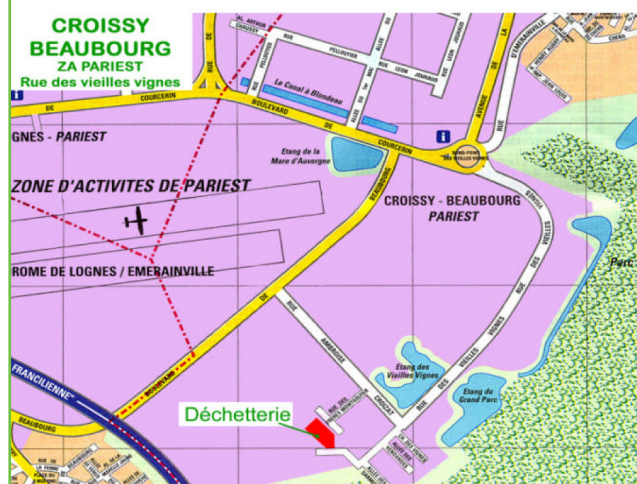
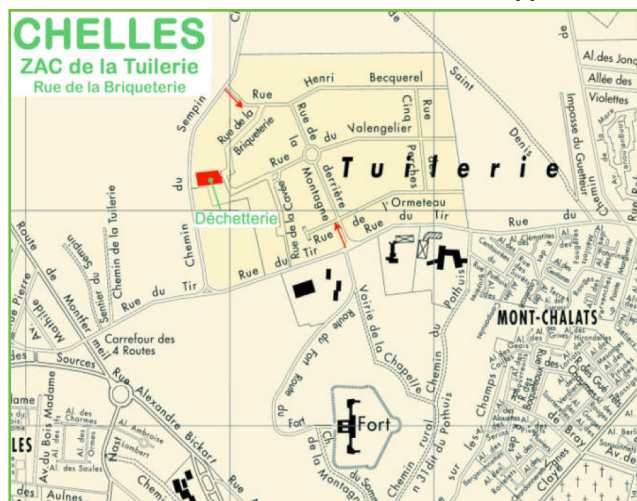
Parce que la retraite est un sujet d'interrogation, voire de pré-occupation pour beaucoup de Français, l'Agirc et l'Arrco, l'Assurance Retraite et le RSI donnent rendez-vous aux retraités, actuels ou futurs, sur l'Espace Retraite et Protection sociale. Invitations sur www.agirc-arrco.fr, www.lassuranceretraite.fr, www.le-rsi.fr

Rendez-vous au Salon des Seniors, Espace Retraite et Protection sociale, Parc des Expositions de Paris, Porte de Versailles, Hall 2-2 de 10h à 19h (Métro Porte de Versailles).

ENVIRONNEMENT Déchets

Plans des 4 déchetteries actuelles. Suite du mois dernier.

Rappel : la nouvelle déchetterie de Chanteloup-en-Brie ouvrira en Avril.



Lettre d'Informations Municipales de la Commune de Guermantes, réalisée en impressions couleurs. Directeur de la Publication : Guy Jelenberger. Rédacteur en chef délégué : Michel Poyac. Comité de rédaction : Véronique Fontaine, Gérard Dura, Isabelle Rouquier, Simone Trimaille. Maquette : Michel Poyac. La rédaction se réserve le droit de modifier les textes reçus, et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.